

## Bulletin d'histoire politique

Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Papineau : erreur sur la personne*, Montréal, Boréal, 2012, 201 p.

Julie Guyot



Volume 21, numéro 3, printemps-été 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015338ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015338ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique  
VLB éditeur

### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Guyot, J. (2013). Compte rendu de [Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Papineau : erreur sur la personne*, Montréal, Boréal, 2012, 201 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 21(3), 224–230. <https://doi.org/10.7202/1015338ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Yvan Lamonde et Jonathan Livernois,  
*Papineau : erreur sur la personne*, Montréal,  
Boréal, 2012, 201 p.

JULIE GUYOT  
*Historienne et professeure*  
*Collège Édouard-Montpetit*

Distorsion, travestissement, erreur historique. L'ampleur et les conséquences d'une méprise historique qui « n'a rien d'anodin et [qui] a une portée extraordinaire » (p. 14). Quel est l'objet de cette erreur ? Qui en est à l'origine ? Pourquoi l'a-t-on pérennisée ? En quoi est-ce fondamental, crucial de la corriger ? Les historiens des idées Yvan Lamonde et Jonathan Livernois ont œuvré à remettre les pendules à l'heure relativement aux visées démocratiques du grand *leader* patriote, Louis-Joseph Papineau, aux moments de l'exil et de son retour (1837-1845). Nous connaissons le long et minutieux travail d'Yvan Lamonde sur l'histoire des idées au Québec, et plus particulièrement sur la pensée de Papineau, le grand émancipateur bas-canadien, de 1815 à 1838. Quant à Jonathan Livernois, chercheur postdoctoral au Département de français de l'Université d'Ottawa, il a fait paraître avec Yvan Lamonde, *Culture québécoise et valeurs universelles* (PUL, 2010).

*Papineau : erreur sur la personne* est particulièrement précieux en ce qu'il permet de réfléchir sur la démocratie parlementaire et sur le principe des nationalités. Dans cet ouvrage, les auteurs insistent plus particulièrement sur la position du chef patriote relativement au concept de gouvernement responsable, avec le souci de ne pas omettre la distinction entre la pratique britannique en ce domaine et le gouvernement démocratique à l'américaine. Un rappel historique de l'orientation politique des revendications patriotes des années 1815-1838 permet aux auteurs d'illustrer la fidélité aux principes de la part de Papineau au cours des périodes subséquentes. D'ailleurs, cette fidélité sera l'occasion d'exposer la position de Papineau relativement à l'Union, à une possible annexion du Canada (Bas et Haut) avec les États-Unis, puis à une éventuelle fédération continentale.

Afin de bien comprendre l'ampleur de la distorsion historique, Lamonde et Livernois s'interrogent sur l'opportunité pour plusieurs de reprendre les arguments républicains du chef patriote et de leur attribuer une accointance avec la formule britannique, objet d'opposition. Ils retracent ainsi les principaux courants interprétatifs ayant « fabriqué l'erreur avant 1950 », puis « après 1950 ». Enfin, ce précieux exercice servira à mieux saisir le Québec contemporain, ses blocages notamment, et à reconsidérer ce dont on se souvient de Louis-Joseph Papineau et la façon dont on s'en souvient. L'importance mémorielle de ce personnage, dont l'œuvre politique a joué un rôle fondamental dans le déroulement de notre histoire, sera affirmée. Cet essai d'histoire intellectuelle et politique illustre de manière percutante et pertinente (le style, le verbe est superbe et le contenu est considérable alors que le manuscrit fait moins de 200 pages) « le renfort que l'on est venu chercher dans un passé qui n'existe pas » (p. 9).

Lamonde et Livernois lancent leur premier « coup de semonce » en rappelant l'erreur d'attribution, d'interprétation commise par Jacques Parizeau, lui-même, ancien premier ministre du Québec (1994-1996). Les auteurs relatent les anachronismes et les inexactitudes factuelles contenus dans le discours du chef péquiste au moment de présenter la question référendaire de 1995. Monsieur Parizeau, soucieux de rassurer la population avec un projet de souveraineté-association, a fait appel au passé et a brandi une prétendue volonté de Louis-Joseph Papineau de maintenir les liens constitutionnels avec l'Empire britannique. Cette erreur, « péché véniel », sera aggravée par un autre péché, « mortel » celui-là. Parizeau, comme plusieurs autres (indépendantistes ou fédéralistes), a notamment inclus la requête pour un gouvernement responsable parmi les revendications de Papineau. Il y a eu *erreur sur la personne*. Elle fut reprise *ad nauseam* : dans les manuels scolaires, au sein du collectif mémoriel, par le monde politique, par les médias et, évidemment, source de l'erreur, dans une partie de l'historiographie québécoise et canadienne. Lamonde et Livernois consacrent donc cet ouvrage à l'explication des causes et des conséquences de la consolidation de cette erreur, qui, selon les auteurs, trouve son origine dans le Rapport Durham et que l'on retrouve jusque dans les écrits de l'éditorialiste au quotidien *La Presse*, André Pratte, en passant par le travail de l'historien Jocelyn Létourneau ou encore les réflexions de l'essayiste John Ralston Saul.

Faudrait-il ajouter dans la recherche des origines de cette erreur, l'absence de distinction du national et du démocratique, cela dès les années 1845-1850 ? La démocratie ne pouvait être réalisée parce que les facteurs culturels et nationaux n'étaient pas pris en compte dans l'élaboration de « solutions » constitutionnelles.

À cette erreur d'attribution de la volonté de l'acquisition du gouvernement responsable pour le Bas-Canada, il faut ajouter le souci de

construire un récit dont la trame historique sera empreinte de continuité, et dans lequel l'on retrouvera une image du Patriote gagnant. Nous sommes maintenant face à un « travestissement historique » qui « réside dans cette idée de gouvernement responsable comme cause commune qui unit » (p. 73) les colons britanniques (du Haut et du Bas-Canada) et les Canadiens français. C'est ainsi que les historiens d'« avant 1950 », et même plusieurs d'« après 1950 » (pour paraphraser deux titres de chapitres), de même que certains politiciens et chroniqueurs d'aujourd'hui, passent sous silence le réel combat patriote, dont les fondements étaient libéraux (démocrates) et républicains (électivité, représentativité). De plus, l'humeur des dernières années est à la valorisation de l'œuvre des réformistes du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette humeur dictée, ou suggère, qu'il faille également taire la violence révolutionnaire. Un « coup de semonce » s'avérerait nécessaire pour briser ce travestissement.

À ce propos, Lamonde et Livernois ramènent à l'avant-scène Maurice Séguin (1918-1984), l'historien théoricien de l'École de Montréal, dont la pensée peut aujourd'hui être considérée « subversive », car « elle ne se trompe pas lorsque vient le temps de comprendre les tenants et les aboutissants de l'obtention du gouvernement responsable » (p. 86). Les auteurs illustrent la volonté de Séguin de « miner "l'illusion progressiste" incarnée par Étienne Parent et Louis-Hippolyte LaFontaine » (p. 89), qui n'ont pas reconnu que la mise en minorité des parlementaires canadiens-français justifiait la lutte pour l'indépendance et retirait toute valeur démocratique à l'obtention du gouvernement responsable. Il y a une insistance dans cet ouvrage sur la nécessité de voir la rupture, qui fait souvent peur, mais à laquelle il faut parfois songer. Séguin, qui avait une compréhension profonde de ce qui s'était produit entre les acteurs, « n'a pas eu peur de s'arrêter avec honnêteté aux événements troubles qui ont marqué les décennies 1830 et 1840 » (p. 90). Cette rupture, entre l'œuvre de Papineau et celle des réformistes, a été relayée grâce à « [l]a lucidité rassurante » de Louis-Georges Harvey (p. 91). Lamonde et Livernois proposent donc les analyses de Séguin et de Harvey comme antidote au « métarécit » (p. 63) d'un Jocelyn Létourneau, par exemple, pour qui « il faut considérer les soulèvements [de 1837-1838] comme un incident de parcours » (p. 67) et qui œuvre à « désamorcer autant que faire se peut la puissance de l'événement en réduisant sa portée » (p. 64).

Après avoir fait état de l'erreur sur la personne et de sa présence dans l'historiographie, Lamonde et Livernois consacreront les deux chapitres suivants aux motifs fondant l'opposition de Papineau à l'Union de 1840, de même qu'à l'application au Bas-Canada du gouvernement responsable à la britannique. Les auteurs voient dans ces prises de position du chef patriote « la continuité de sa pensée depuis 1839, mais aussi l'approfondissement et l'affirmation de son républicanisme démocratique » (p. 94). En

appui à la première partie de leur affirmation, un extrait du discours de Papineau lors de son retour à l'Assemblée, en décembre 1847: « Tout ce que j'ai demandé en Chambre en 1836 [...], je le redemande en 1847 [...] » (p. 94).

Dans la genèse de l'opposition de Papineau à l'Union de 1840, on prend soin de rappeler que le grand tribun « a vu la même eau couler trois fois sous le même pont » (p. 98). À ce propos, après avoir fait état des causes à l'origine du projet d'union de 1809 et des raisons de son abandon, Lamonde et Livernois soulignent que « le projet d'union de 1822 est, dans l'historiographie québécoise, un déclencheur [de la crise politique qui mènera aux Rébellions] négligé, sous-estimé » (p. 101).

Lorsque Papineau revient d'exil, et qu'il manifeste de nouveau son opposition à cette *fatale Union*<sup>1</sup>, il est conscient du jeu qui se joue entre les partisans *progressistes* du gouvernement responsable et ceux de la démocratie (système représentatif) et du principe des nationalités (droits des peuples à disposer d'eux-mêmes). Dans cette forte dénonciation par Papineau de « l'acte le plus antidémocratique de l'Angleterre », il y a ce refus de céder à la « dénationalisation » (p. 109) et au contrôle politique de la majorité par la minorité (p. 100). Dans sa campagne pour révocation (le rappel) de l'Union, Papineau refuse le sort réservé aux Polonais et aux Irlandais. Il insiste pour dire que de vrais démocrates ne séparent pas le « libéralisme » de la « nationalité ». Selon lui, le « vrai libéralisme » octroie à toutes les nationalités « la plus complète égalité » (p. 112).

Au chapitre quatre, les auteurs font la démonstration que le retrait antidémocratique de la représentation proportionnelle (*rep by pop*) à la Chambre d'assemblée déterminera le combat de Papineau contre le gouvernement responsable. Car, sans démocratie, qui est responsable? La conscience coloniale de Papineau est exacerbée dans l'expression de son analyse du principe de gouvernement responsable appliqué « dans une colonie française sous domination anglaise » (p. 116). Comme l'illustrent de manière efficace les auteurs, il y a discontinuité de l'application du principe, car le « responsable » en contexte colonial est le gouverneur, voix du Colonial Office. Ce dernier « emploiera des hommes populaires pourvu qu'ils veuillent être ses dociles instruments » (p. 117). Voilà qui fera dire à Papineau que ce type de responsabilité ministérielle n'est que « supercherie », et que « [P]ersonne ne peut apporter d'Angleterre les idées qui seules conviennent en Amérique » (p. 119). Ces idées étant l'électivité des institutions politiques, la représentation selon la population et la responsabilité du gouvernement face à la population. Il y a donc grand écart entre la vision de Papineau et la pratique du gouvernement responsable au sein du Canada-Uni.

Après avoir illustré les « blocages » issus du déficit démocratique dans la représentation à la suite de l'Union, ainsi que du dysfonctionnement du

gouvernement responsable, Lamonde et Livernois identifient les signes annonciateurs de l'appui de Papineau pour une annexion aux États-Unis : à la responsabilité ministérielle, il opposera la responsabilité dans la majorité (représentation proportionnelle). Papineau fait valoir que cette responsabilité des représentants, élus à la majorité, permet à chaque société « de juger bien des changements qui lui conviennent et de ceux qui ne lui conviennent pas » (p. 139). Les auteurs mettent en lumière la déception de Papineau « qu'on ne voie pas la dimension démocratique d'une revendication nationalitaire, qu'on ne voie pas que c'est une minorité à laquelle on laisse historiquement le pouvoir » (p. 139). De plus, ils précisent que la position républicaine de Papineau est contenue dans cette déclaration adressée à ses électeurs en 1847 : « Nous devons donc, pas à pas, nous rapprocher le plus généralement possible de l'extension du système électif » (p. 148).

Il sera également question dans ce chapitre de la fin d'une alliance. Celle avec les libéraux du Haut-Canada qui « ont accepté l'Union et ses iniquités » (p. 122). À cette rupture s'est ajoutée la dénonciation des ministres haut-canadiens qui « sont sans esprit de justice » (p. 123). Puis, Lamonde et Livernois abordent la fin d'une époque. Celle des appuis nombreux. Parmi les désaffections à la position de Papineau, il sera question de celles de son cousin Denis-Benjamin Viger et du Dr Wolfred Nelson, qui, tous deux, furent patriotes. Dans un « Troisième manifeste », Papineau soulignera que Viger « était un politique trompé ; d'autres sont des politiques trompeurs » (p. 129). Épithète qui semble pouvoir être attribué au Dr W. Nelson.

Papineau, qui fut absent la première moitié de la décennie 1840, voit donc ses appuis s'effriter, d'anciens alliés devenir des adversaires. Le plus dérangeant d'entre eux, car les termes coriace ou féroce ne peuvent être attribués à ce personnage, sera Louis-Hippolyte LaFontaine, devenu chef du parti réformiste et premier ministre du Canada-Uni. Le cinquième chapitre de l'ouvrage sera consacré au mémorable affrontement en Chambre, les 22 et 23 janvier 1849, entre l'ancien chef et le nouveau. Ainsi, pour les auteurs, « [l]e fil de l'histoire va se tendre et se rompre pour de bon » (p. 148). Rupture, donc, entre le passé qui mena à 1837, et l'avenir qui sera marqué par 1840, 1848, et leur suite. Objet du débat : collaboration déshonorante des réformistes avec le Colonial Office qui a entraîné la mise en place d'un « gouvernement de patronage et d'asservissement » (p. 151). Pour y mettre fin, c'est l'ultime tentative de Papineau pour le rappel de l'Union. Il prononcera alors un discours du calibre de ceux des années 1830 dans lequel il dénoncera le silence du trône à propos « des nobles et courageux efforts qui viennent d'être faits en Europe contre les tyrannies, contre toutes les espèces de despotisme », et il insistera à nouveau pour le rétablissement de la représentation selon la population. De la réaction

de LaFontaine aux dénonciations de Papineau, les auteurs mentionneront le rétablissement de la langue française à l'Assemblée législative et le transfert du siège du gouvernement à Montréal, comme seuls « acquis sur lesquels miseront, cent cinquante ans plus tard, les laudateurs du réformisme comme pierre angulaire du Canada » (p. 153). Ils marquent bien leur déception, à la fois à l'égard du passé et du présent.

Le titre du sixième et dernier chapitre exprime la reconnaissance de Lamonde et Livernois pour la ténacité de l'illustre personnage historique : « Se tenir debout, peut-être seul : Papineau et la fédération continentale ». Sera alors analysé et expliqué le raisonnement qui mènera, à l'automne 1849, le grand patriote à adhérer au mouvement favorisant l'annexion du Canada aux États-Unis. Cette réflexion ira plus loin ; en 1854, inspiré par son fils Amédée et cherchant des avenues nouvelles au régime dysfonctionnel de l'Union, Papineau étudie l'idée d'une nationalité colombienne au sein d'une fédération continentale. Puis, la guerre de Sécession consternerait le républicain. À propos de Washington et de Jefferson ayant conservé leurs esclaves : « [s]ont-ils des pervers que le républicanisme doit flétrir ? » (p. 167) L'humanisme de Papineau, rappelant celui d'Érasme, semble lui servir de planche de salut, en décembre 1867, lorsque, faisant référence à la nationalité canadienne (au sens du Canada, Bas et Haut) à venir, il dit : « elle sera composée de toutes les races d'hommes qui [...] sont poussées par la Providence à ce commun rendez-vous pour fondre en unité et fraternité toute la famille humaine » (p. 171). En fin de chapitre, après avoir fait état de la pensée de Papineau entre 1849 et 1867, les auteurs nous invitent encore à réfléchir : « de l'émancipation à l'assimilation dans une république, Papineau a[-t-il] liquidé ses convictions » (p. 174) ? Ils se demandent quel a été le prix, hier et aujourd'hui, de cette radicalisation des idées. Ils reconnaissent chez Papineau la volonté de cohérence et la forte conscience démocratique « que rien ni personne n'a pu entraver » (p. 175).

Cet essai d'histoire intellectuelle et politique s'était donné pour mandat de démasquer *l'erreur*. Il avait également pour objectif de répondre à plusieurs questions fondamentales relativement à l'œuvre de Papineau et à la pérennité de cette dernière. Parmi ces questions, il s'agissait de mettre en lumière, dans une perspective d'histoire des idées, les enjeux auxquels il a fait face et qui constituent encore aujourd'hui des défis de taille. De préciser le type d'émancipation souhaité par Papineau. Puis, de comprendre, « compte tenu des contraintes », que l'annexion aux États-Unis constituerait une émancipation pour tous les Canadiens. Lamonde et Livernois nous convient donc à un exercice rigoureux de notre mémoire collective : se souvenir, mieux, avec davantage de compréhension des enjeux en présence. Davantage d'honnêteté face à l'expérience passée. Rompre le lien factice entre 1837 et 1848. Accepter que la lutte de Louis-Joseph Papineau

pour la promotion de la nationalité se faisait dans une perspective à la fois républicaine et de libéralisme démocratique. Le principe électif et le principe de la majorité se devaient d'être respectés. De plus, l'achoppement des idées républicaines en 1837 n'est pas un échec si la conscience historique nourrit la détermination dans les principes (p. 181). Se souvenir de Papineau comme d'un « géant », non pas en carton-pâte (p. 183), mais bien par ses idées et ses actions. Voilà ce que semble proposer le coup de semonce asséné. Papineau, au même titre que Daniel O'Connell, Simon Bolivar, ou George Washington mérite respect et admiration.

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Expression qui donnera son titre au recueil: *Cette fatale Union. Adresses, discours et manifestes (1847-1848)*, introduction et notes de Georges Aubin, Montréal, Lux, coll. « Mémoires des Amériques », 2003, 223 p.